

**AVIS DE RECRUTEMENT**

L’Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB) recrute pour son compte et sur fonds propres, deux spécialistes en marchés publics.

**Conditions contractuelles**

**Durée du contrat** : il s’agit de postes contractuels financés sur ressources propres de l’ANCB. La durée du contrat est de deux (02) ans sous réserve d’une période d’essai de trois (03) mois concluants.

**Lieu de travail** : Abomey-Calavi

**Une (01) Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) H/F**

Sous l’autorité du Président de l’Association Nationale des Communes du Bénin, Autorité Approbatrice, et la supervision du Directeur Exécutif, la Personne responsable des marchés publics exécute les tâches ci-après :

* La tenue à jour du répertoire des fournisseurs et des entreprises en utilisant les procédures légales en vigueur ;
* L’élaboration et l’actualisation régulière du plan de passation des marchés publics et son inscription sur le SIGMaP ;
* L’élaboration de l’ensemble des dossiers d’appel à concurrence prévus dans le PPM approuvé et les demandes de proposition pour les services de consultant ;
* La préparation des avis généraux et des avis spécifiques d’appel à concurrence ;
* La préparation des marchés pour signature, approbation, visas et notification dans les délais ;
* L’exécution et la supervision des marchés ;
* L’organisation de la réception des fournitures, travaux et services afin de s’assurer que ces biens et services sont conformes aux spécifications des marchés ;
* La préparation des rapports trimestriels et annuels sur la situation des marchés ;
* Le classement et l’archivage des dossiers de marchés ;
* L’exécution de tout autre tâche confiée par le Président de l’ANCB.

**Profil**

* Être titulaire d’un diplôme de Bac+5 au moins en marchés publics, droit, audit et contrôle de gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
* Justifier d’une expérience d’au moins 5 ans dans le domaine de la passation des marchés publics au sein des projet de développement ou d’autres autorités contractantes ;
* Avoir une aptitude au travail en équipe et sous pression ;
* Disposer de bonnes capacités de communication et de relations interpersonnelles ;
* Avoir une bonne connaissance ou une maîtrise des procédures de passation des marchés d’autres bailleurs serait un atout ;
* Avoir une bonne maîtrise de l’outil informatique ;
* Avoir une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l’écrit qu’à l’oral ;
* Avoir au moins 30 ans et au plus 45 ans d’âge au 31 décembre 2021.

**Un (01) Chef de la Cellule de Contrôle des Marchés Publics (CCMP)**

Sous l’autorité du Président de l’Association Nationale des Communes du Bénin, Autorité Approbatrice, et la supervision du Directeur Exécutif, la Personne responsable des marchés publics exécute les tâches ci-après :

* Etudier et approuver le Plan de passation des marchés publics de l’ANCB ;
* Etudier et valider les dossiers d’appel à concurrence relevant de la limite de la compétence de la CCMP ;
* Assister à l’ouverture des offres et valider les procès-verbaux d’ouverture des offres ;
* Procéder à l’examen juridique et technique des projets de contrat relevant de la compétence de la Cellule ;
* Réaliser le contrôle a postériori des marchés publics de la structure ;
* Soumettre à l’autorité contractante dans un délai de 10 jours suivant la fin de chaque trimestre, un rapport d’activités de la Cellule.

**Profil**

* Être juriste titulaire au moins d’un diplôme de Bac+5 en droit public ou privé ou tout autre diplôme équivalent ;
* Justifier d’une expérience de 5 ans dans les marchés publics (passation ou contrôle)
* Avoir une bonne connaissance des procédures nationales de passation des marchés publics (la connaissance des procédures de certains bailleurs serait un atout) ;
* Disposer d’une qualification en marchés publics serait un atout sérieux ;
* Avoir une excellente maîtrise de la langue française aussi bien à l’écrit qu’à l’oral ;
* Avoir une bonne maîtrise de l’outil informatique
* Avoir entre 21 et 55 ans d’âge au 31 décembre 2021.

**Pièces à fournir**

* Une lettre de motivation adressée au Président de l’ANCB ;
* Un curriculum vitae ;
* Les photocopies des diplômes présentés ;
* Une copie du casier judiciaire ;
* Des copies des attestations de travail

Le dossier ainsi constitué est à adresser au Président de l’ANCB via email à l’adresse [info.ancb@ancb.bj](mailto:info.ancb@ancb.bj) au plus tard le 15 janvier 2022 à 17h. les dossiers reçus au-delà de cette heure ne seront pas considérés.

NB : Seuls les candidats présélectionnés seront contactés pour le reste de la procédure de recrutement.